



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



COMMISSION N°1 DU CREFOP

PRÉSENTATION DU CEJ 05 MAI 2022

De la Garantie jeunes vers le CEJ



Depuis le **1er mars 2022**,
le « Contrat d'engagement jeune » (CEJ) remplace la Garantie Jeunes.

Le CEJ se veut un **accompagnement profondément renouvelé**
avec un **objectif d'entrée plus rapide dans l'emploi**

Profil du jeune



Le CEJ s'adresse à des jeunes qui :

- Ont **entre 16 et 25 ans** (moins de 30 ans pour les jeunes en situation de handicap)
- Sont **sans emploi durable**, ni formation
- N'ont **pas de projet professionnel** défini
- Peuvent faire face à des **difficultés matérielles et financières**
- Sont prêts à **s'engager à suivre le programme**

Prescripteurs et missions



Accueilli par **Pôle Emploi** ou la **Mission Locale** le jeune pourra avoir accès à :

- Un parcours entièrement personnalisé qui peut durer de **6 à 12 mois**, pour les aider à définir leur projet professionnel et à trouver un emploi.
- **Des points réguliers** en tête-à-tête avec son conseiller unique dédié
- **Des ateliers collectifs** avec d'autres jeunes pour partager leurs expériences
- **Des stages et immersions** en entreprise pour découvrir différents métiers ; une forte mobilisation des entreprises est attendue
- **Toutes les solutions du plan "1 jeune, 1 solution"** : formations qualifiantes, service civique, prépa apprentissage, École de la 2^{ème} Chance (E2C), Epide, etc.
- **Une application** pour suivre l'évolution de son parcours et tenir ses engagements

L'allocation



Une allocation financière peut aller **jusqu'à 500 euros par mois** en fonction de :

- L'**âge** du jeune
- Des **ressources financières** du jeune
- Le **statut du jeune** (détaché fiscalement ou rattaché à un foyer aux revenus modestes)
- Et du **respect de ses engagements**

Données CEJ au 27 avril 2022

Source : POP - DGEFP

Prescriptions missions locales

	GJ / CEJ		
	TOTAL d'entrées depuis le 1/01/2022	Taux d'atteinte de l'objectif semaine 16	Objectif GJ / CEJ 2022
Calvados	365	19,75%	1848
Eure	556	26,41%	2105
Manche	424	28,32%	1497
Orne	260	23,19%	1121
Seine Maritime	2 128	33,35%	6381
Normandie	3 733	28,82%	12952
France entière	49 278	24,64%	200 000



Prescriptions Pôle Emploi

	TOTAL d'entrées CEJ depuis le 1/01/2022
Calvados	385
Eure	433
Manche	218
Orne	123
Seine Maritime	928
Normandie	2 087
France entière	47 770

Lancement d'un appel à projet CEJ spécifique « jeunes en rupture »

À la suite de l'entrée en vigueur du contrat d'engagement jeune (CEJ) le 1er mars 2022, la DGEFP a décidé de lancer des appels à projets régionalisés pour accompagner les jeunes les plus en difficultés,

- ***permettre à des porteurs de projets en lien avec une mission locale le repérage et la remobilisation des jeunes dits en rupture et d'assurer leur co-accompagnement pendant le CEJ.***

Des moyens dédiés au **logement et à la mobilité** pour ces jeunes sont également prévus, afin de permettre une réponse complète à leurs besoins en vue de leur insertion sociale et professionnelle durable.

- **jeunes éloignés de l'emploi cumulant plusieurs difficultés (santé, logement...) en situation d'isolement, de perte de confiance totale en eux mais aussi de défiance vis-à-vis des institutions**

Enveloppe régionale : 2,916 M euros à laquelle s'ajoute

- Volet logement : 486 376 euros
- Volet « mobilité » 337 473 euros

- Date de lancement de l'AAP : fin avril avec dépôt des dossiers au 1^{er} juillet sur Mesdémarchessimplifiées
- Date de démarrage des actions : 1^{er} octobre 2022



Pour plus d'infos sur le CEJ :

<https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/mesures-jeunes/contrat-engagement-jeune/>



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités**